



Décarbon'action : lancez la décarbonation de votre entreprise Évaluez et réduisez vos émissions de gaz à effet de serre Sur site de l'entreprise

Intervenants et contacts pédagogiques



Yvan DELOCHE,
Expert
Environnement -
CRITT
yvan.deloche@critt-iaa-paca.com



Claire COMBRE
Experte
Environnement -
CRITT
claire.combre@critt-iaa-paca.com

Prérequis : Aucun

Public visé :
H/F Dirigeant,
Environnement,
Responsable RSE,
HSE, Qualité

AGROALIMENTAIRE SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Enregistrée sous le
numéro 93840083884
Cet enregistrement
ne vaut pas agrément
de l'Etat

N° de Certificat
Qualiopi : FR060037-
2



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Mesurer les émissions directes et indirectes de Gaz à Effet de Serre (GES)
- Co-construire un plan d'actions
- Valoriser sa transition



Contenu

- Le diagnostic Décarbon'action (<http://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/>), co-financé par l'ADEME et opéré par Bpifrance en collaboration avec l'Association pour la transition Bas Carbone, permet d'initier la décarbonation des entreprises.
- Le CRITT Agroalimentaire Sud est référencé comme expert par Bpifrance pour la réalisation de ce diag. L'ADEME subventionne cette prestation.
- Pour la réalisation du diag, le CRITT Agroalimentaire Sud utilise la méthode de comptabilité GES Bilan Carbone®. Une sensibilisation du personnel aux enjeux énergie et climat est réalisée en début de projet.

Si vous ne répondez pas aux critères d'éligibilité du diagnostic, ou si vous souhaitez un accompagnement spécifique sur le sujet, nous pouvons vous proposer un accompagnement personnalisé.



Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles
- Support de formation remis aux stagiaires
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émergement

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@foodinpaca.com) au 04 90 31 55 08.



Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émergement
- Attestation de formation

Nous consulter pour les conditions et les tarifs

Mis à jour le 16/08/2023